

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT D'ÉPALINGES

### Procès-verbal de la séance tenue le 21 mars 2024 à 19h, à la salle de quartier

#### Présents

|  |  |
|--|--|
| Pour les autorités communales :  | Mme Chantal GOOD (Municipale)<br>M. Marc VERAGUTH (Président du CE)  |
| Pour les professionnels actifs de l'Établissement :                            | Mme Virginie PRADEL<br>Mme Anne-Laure REYMOND<br>M. Pierre-Alain DEMIERRE (Directeur)  |
| Pour les parents d'élèves :  | Mme Vanessa RANDEWIJK<br>M. Benjamin MIGY<br>Mme Tiziana DUCRET  |
| Pour les milieux et organisations concernés<br>par la vie de l'Établissement : | Mme Virginie Guisan (CAP)<br>Mme Sandrine Ramò (AAEE)<br>Mme Céline Pelet (Médecin scolaire)<br>Mme Pascale Brouze (Infirmière scolaire) |

#### Excusée :

|                                 |                           |
|---------------------------------|---------------------------|
| Pour les autorités communales : | Mme Sandrine LARGEY BOTTI |
|---------------------------------|---------------------------|

#### 1. Bienvenue et adoption de l'ordre du jour

Le Président ouvre la séance à 19h01.

Présentation de Mme Pascale Brouze qui a commencé le 1<sup>er</sup> mars 2023 en tant qu'infirmière scolaire et présentation des membres du Conseil d'Établissement.

Modification et adoption de l'ordre du jour.

#### 2. Changement de secrétaire

La nouvelle secrétaire, Mme Sanchez-Meyer, se présente suite au départ de Mme Baron, le Président lui souhaite la bienvenue et espère une longue et belle collaboration au sein du Conseil.

#### 3. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2024

L'AAEE mentionne une coquille au point 5. Il s'agit du bâtiment « D » et non du « B ».

Le Procès-verbal du 14 décembre est accepté à l'unanimité des personnes présentes avec remerciements à leur auteur.

#### **4. Communication de la direction des écoles**

Les travaux du bâtiment D se poursuivent et touchent à leur fin. L'organisation des déménagements et l'achat de mobilier sont en cours.

Le décès d'une élève en janvier dernier a suscité beaucoup d'émotions au sein des écoles et a profondément marqué les élèves, le corps enseignant ainsi que tous les intervenants du milieu scolaire. Conscient du manque de communication à ce sujet, le CAP propose la mise en place d'une séance « jardin des parents » afin d'aborder le sujet de la mort avec l'intervention éventuelle d'Alix Noble Burnand, référente dans le deuil.

La direction de l'école a également rencontré de nombreux problèmes liés à l'utilisation des réseaux sociaux, notamment la création d'une page Instagram visant le corps enseignant ainsi que le directeur. Une soixantaine de jeunes étaient actifs sur ce compte, ils ont eu la possibilité de s'annoncer auprès de la direction mais seulement une quinzaine d'élèves s'est dénoncée de la 8<sup>ème</sup> à la 11<sup>ème</sup> année. Une plainte a été déposée. La direction de l'école est édifiée quant aux propos de certains élèves, cet événement soulève un questionnement de société quant à l'utilisation de ces réseaux sociaux. Il est effrayant de constater à quel point les élèves n'ont pas conscience de l'impact que peuvent avoir ces réseaux et de la mise en danger auxquels ils s'exposent. Le rôle des parents est primordial mais il est relevé qu'une partie d'entre eux est dépassée. Une circulaire a été distribuée à tous les parents d'élèves rappelant les règles fondamentales liées à l'utilisation des réseaux sociaux.

L'APE prévoit une conférence avec Sophie Mantzouranis-Baudat et Gregory Mantzouranis en automne prochain autour du numérique et des adolescents connectés. Cette soirée a pour objectif de répondre à un réel besoin d'informer les parents d'élèves sur le danger de l'utilisation de ces derniers et leur apporter des solutions et du soutien. Une communication officielle sera émise pour la promotion de cette séance.

La direction de l'école souligne l'importance d'utiliser des cas concrets pour le rappel quotidien des règles à respecter et nous informe que des actions de prévention sont dirigées par le canton pour les élèves de la 9, 10 et 11<sup>ème</sup> année.

Le CAP suggère également de regarder le documentaire « the social dilemma » sur Netflix qui reprend la problématique évoquée en amont sur l'utilisation numérique des jeunes d'aujourd'hui. Il est axé sur la prévention, l'utilisation des réseaux sociaux et nous informe sur le fonctionnement des algorithmes qui les animent.

#### **5. Communication du CAP**

Une première soirée « diner quiz » pour les 12-15 ans est organisée ayant comme objectif d'aborder les thèmes de relations d'amitié, amoureuse et sexuelle. Il y aura notamment des questions sur la juste utilisation de son téléphone, toujours à des fins de prévention et d'information. 36 jeunes seront présents lors de ce repas, l'infirmière scolaire, un représentant de l'association ESPAS et Vogay ainsi qu'un policier. Le message au cœur de ce quiz est de rappeler qu'en cas de problème, quel qu'il soit, il est primordial de toujours se référer à un adulte.

Un nouveau projet va prochainement voir le jour, une semaine thématique « bien dans sa tête, bien dans son assiette ». L'objectif pour les jeunes est de conscientiser ce qu'ils mangent et boivent sans l'utilisation du téléphone tout en réintroduisant des moments de partage à table. Le CAP mentionne l'importance de ne pas interdire son utilisation mais bien de les accompagner dans cette démarche.

#### **6. Précarité menstruelle**

Un projet pilote mis en place par le SPS et la DGEJ pour briser le tabou des règles. Le rapport datant de novembre 2022, met en évidence que 1/4 des élèves de 7 et 8<sup>ème</sup> sont déjà menstruées, 50% des jeunes trouvent que ce sujet est tabou, 1/3 estiment ne pas avoir reçu les bonnes informations pour leur 1<sup>ère</sup> règle et 3/4 des élèves se sont déjà trouvées en panne de protection hygiénique.

Suite au groupe de prévention, les objectifs actuels sont de lutter contre de tabou des règles, mettre en place des distributeurs à serviettes au collège de Bois-Murat et faire de la prévention dans les classes de 7 et 8<sup>ème</sup> à l'aide d'élèves de 9, 10 et 11<sup>ème</sup> partageant leurs expériences. Des ateliers pour les filles et les garçons sont également prévus.

La Commune a donné son accord pour la mise en place de tous ces outils, un passage en classe sera organisé chaque année afin d'informer les élèves de cette nouveauté et une circulaire d'information sera remise aux parents. Le Conseil d'Établissement félicite la démarche et la mise en place de ces nouveaux outils.

## **7. Évolution des transports scolaires**

La mise en place des nouveaux locaux à Bois-Murat permet de diminuer les déplacements d'enfants. Ainsi, 19 élèves ne seront pas enclassés au collège de l'Ofréquaz. À ce jour, tous les enfants de 3P devraient pouvoir être placés dans les collèges de leur zone d'enclassement. Pour les zones sensibles, le bus scolaire est toutefois mis à disposition des élèves pour des questions de « confort et de sécurité ». L'AAEE va également faire son possible pour éviter les trajets et collabore avec la direction de l'école pour assurer le bon déroulement des transports.

L'APE souhaite que l'AAEE et la Commune soient, si possible, représentées lors de la soirée d'information des futurs 1P afin de répondre aux éventuelles interrogations des parents.

La direction des écoles est ennuyée car elle ne souhaite pas que cette intervention suscite de la peur et du stress chez les parents comme cet aspect ne concerne qu'une minorité d'entre eux. L'AAEE suggère donc qu'ils soient présents dans le but de répondre aux questions pratiques et individuelles après la clôture de la séance. La direction des écoles donne son accord sur le principe et s'organisera afin de répondre à cette demande.

## **8. Violences sur le chemin de l'école**

L'APE constate un souci de déplacement dans les zones grises lié aux comportements des enfants (bagarres, agressions verbales, etc.) et s'interroge sur les mesures qui peuvent être mises en place. Le CAP suggère, dans un premier temps, de définir les zones problématiques ainsi que les tranches d'âges des élèves. Dans la mesure du possible, il serait également judicieux d'encourager les enfants à emprunter les lignes de Pédibus existantes. La direction de l'école n'a pas eu de retour lié à cette situation depuis les derniers incidents du mois d'octobre à la Croix-Blanche.

Ce point est reporté à une prochaine séance.

## **9. Divers et propositions individuelles**

- L'APE souhaite savoir si les voyages d'études en 11<sup>ème</sup> année sont toujours d'actualité. La direction de l'école nous informe que ce choix revient aux enseignants, mais qu'une semaine de divertissement est dans tous les cas organisée s'ils ne partent pas à l'étranger.

La séance est levée à 20h27

La Secrétaire :



Samia Sanchez-Meyer

Le Président :



Marc Veraguth